

Formation par apprentissage



SECONDE PROFESSIONNELLE nature-jardin-paysage-forêt Spécialité Paysage (2de PRO NJPF)



Formation diplômante si parcours BAC PRO complet (3 ans)

Niveau 4 - Niveau Bac - RNCP 38857

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully.
Des cours sont également dispensés sur
le site du Lycée Horticole de Dardilly.



Pour l'année de BAC PRO seconde : 500h en moyenne
sur 15 semaines et 37 semaines de 35h en moyenne en
entreprise



Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise :
de 5 000€ à 6 854€ (Montants maximaux annuels en 2024)

Aucun coût de formation pour l'apprenti

EPI (équipements de protection individuelle) pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, veste, pantalon...)

Objectifs de la formation

La seconde professionnelle NJPF - spécialité Paysage - est une année préparatoire à l'entrée en première et terminale Aménagements Paysagers. Elle permet de développer les connaissances générales et de construire un projet professionnel en accédant aux bases du métier.

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton «s'inscrire» en haut de la page). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
2. Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
3. Puis, nous réalisons entretien individuel pédagogique en présentiel
4. Signature d'un contrat d'apprentissage

Public - Prérequis

La formation par apprentissage s'adresse à un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH, d'autres cas sur <https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>).

Les prérequis sont :

- Avoir terminé son cycle de 3ème
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

Possibilité d'accès :

- Après une classe de 3ème
- Après une classe de Seconde Générale et Technologique en réorientation
- Après l'obtention d'un CAPA

Rémunération - financement

L'apprenti est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC. Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Contenu de la formation

Enseignement général

EG1 - Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques :

Mathématiques

Sciences physiques

Biologie écologie

EG 2 - Construction d'une culture humaniste

Français

Histoire-géographie

EG 3 - Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

Éducation Socio Culturelle

Économie

Anglais

EG4 - L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

EPS

Éducation moral et civique

ESC

Enseignement professionnel

EP1 - Contexte des chantiers d'aménagement

Reconnaissance des végétaux

Biologie écologie

Gestion appliquée

EP2 - Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels

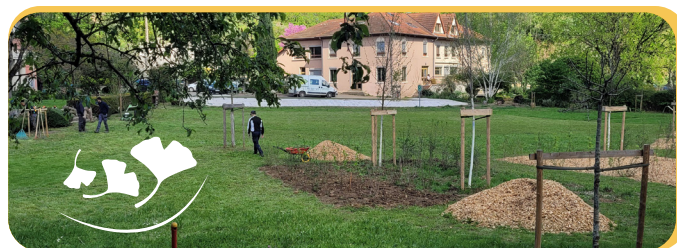
Agroéquipement

Pratique TP

EP3 - Travaux des aménagements paysagers

Pratique professionnelles

C9 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers



Les + de la formation

- Pôle d'excellence régional paysage Auvergne-Rhône-Alpes
- Arboretum
- Travaux pratiques sur des chantiers extérieurs et sur site
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH
- Développement d'une pédagogie de l'alternance
- Pôle d'individualisation pour cibler les besoins de chaque bénéficiaire
- Un livret d'apprentissage afin de créer du lien avec l'entreprise

Métiers visés

Préparation des métiers dans le secteur de l'aménagement et entretien des espaces verts. La poursuite d'étude est impérative.

Poursuite d'études

En apprentissage, la seconde NJPF spécialité paysage initie le parcours en Baccalauréat, poursuite en Bac Professionnel Aménagements Paysagers pour les classes de 1ère et terminale.

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully

cfppa.ecully@educagri.fr

0478334612

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>



Pour plus d'infos sur la formation scanner le QR code ou rdv sur notre site web

